

Face au genocide : la croix-rouge et les juifs de Hongrie, 1941-1945 [Arieh Ben-Tov] / La croix-rouge en peril, 1945-1952 : la strategie du CICR de la seconde guerre mondiale au conflit de Palestine-Eretz-Israel [Dominique-Debora Junod] / L'octobre hong...

Autor(en): Favez, Jean-Claude

Objekttyp: BookReview

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Band (Jahr): 5 (1998)

Heft 2

PDF erstellt am: 11.07.2024

Nutzungsbedingungen

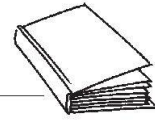
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



du mythe opérée par certains dirigeants israéliens, cette «singularité» est analysée et discutée de manière détaillée par l'auteur. Pour Enzo Traverso, en définitive, Auschwitz «constitue une synthèse unique de différents éléments que l'on trouve dans d'autres crimes ou génocides, une synthèse rendue possible par son ancrage dans le système social, technique, industriel, bref dans la rationalité instrumentale du monde moderne» (p. 170). Mais la reconnaître, n'a un sens pour l'historien que si la «mémoire» de ce passé nous aide à comprendre et agir sur le présent. Le second défi auquel l'historien est confronté est en conséquence de mettre en échec les «assassins de la mémoire» selon la formule de Pierre Vidal-Nacquet; une mémoire sur laquelle l'historien se doit de travailler et qu'il doit investir.

Force est de constater, à la lecture de cette publication, que l'un des objectifs que se fixent les Cahiers libres de Pages deux, soit d'offrir une plate-forme à la compréhension du présent, trouve, dans cette édition revue et augmentée des écrits de Enzo Traverso, une actualisation particulièrement féconde. Les articles, complétés par un glossaire et un appareil critique fouillé, offrent au lecteur un spectre de réflexions complémentaires, fines et détaillées, qui font de cet ouvrage un outil nécessaire à la compréhension de notre XXe siècle.

Stéfanie Prezioso (Lausanne)

ARIEH BEN-TOV
FACE AU GENOCIDE
LA CROIX-ROUGE ET LES JUIFS
DE HONGRIE, 1941–1945

EDITIONS PAYOT, LAUSANNE 1997

DOMINIQUE-DEBORA JUNOD
LA CROIX-ROUGE EN PERIL,
1945–1952

LA STRATEGIE DU CICR
DE LA SECONDE GUERRE
MONDIALE AU CONFLIT DE
PALESTINE-ERETZ-ISRAEL

EDITIONS PAYOT, LAUSANNE 1997

ISABELLE VONECHE CARDIA
L'OCTOBRE HONGROIS
ENTRE CROIX-ROUGE ET DRAPEAU
ROUGE. L'ACTION DU COMITE
INTERNATIONAL DE LA CROIX-
ROUGE EN 1956

EDITIONS BRUYLANT, BRUXELLES 1996

Depuis 1945, le Comité international de la Croix-Rouge a été interpellé à plusieurs reprises sur son action durant la Seconde guerre mondiale. Sa discrétion présente dans le débat ouvert sur le rôle de la Suisse à la même époque ne doit pas faire oublier la part que représente l'œuvre de la Croix-Rouge dans les services que la neutralité helvétique a rendus possibles. Qu'il le veuille ou non, le CICR fait partie de cette histoire que les autorités ont décidé aujourd'hui de réexaminer à l'usage de notre temps. Et du coup, le voici à nouveau ramené vers un passé qu'il a déjà tenté de comprendre en décidant, par exemple, d'ouvrir à la recherche ses archives historiques jusqu'en 1945.

L'accès au document, chacun le sait, est une condition nécessaire, mais non suffisante, du travail historique. A leur façon, les trois ouvrages présentés ici posent la même question: comment écrire l'histoire de l'action humanitaire et des institutions qui s'y consacrent? Le CICR ■ 179

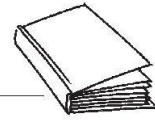
à cet égard représente un sujet particulièrement intéressant et moins particulier qu'il ne le croit. Son identité plus que centenaire repose sur une mise en valeur du passé qui lui sert à la fois de culture commune et de leçon pour l'action. Au risque de s'enfermer sur elle-même, l'institution privilégie dans l'élaboration de son histoire deux formes de récit: le rapport administratif d'abord, qui compte les vies repérées et sauvées, les secours envoyés et distribués; l'évocation, d'autre part, qui tourne souvent à la langue de bois, des grands principes, des valeurs fondatrices, etc. Elle a plus de peine à aborder le plan du politique, c'est-à-dire l'étude des processus de décision et des conflits internes, des stratégies et de leur choix, des hommes et des circonstances. C'est pourtant de cette approche dont le CICR a besoin, s'il entend mener à bien l'œuvre de clarification du passé que son intérêt, il me semble, lui commande de poursuivre.

Face au génocide est la version française retravaillée de l'ouvrage *Facing the Holocaust in Budapest* publié en 1988 par un avocat israélien et ancien déporté, Arie Ben-Tov, récemment décédé. L'ouvrage aborde l'un des chapitres les plus difficiles de la critique du CICR durant la Seconde Guerre mondiale. Au printemps 1944, la mainmise de la Wehrmacht sur la Hongrie et l'arrivée de Eichmann et de son commando spécialisé scellent le destin de la dernière grande communauté juive d'Europe. Des 800'000 Juifs hongrois et étrangers réfugiés malgré l'antisémitisme du Royaume, 300'000 seront déportés jusqu'à l'été à Auschwitz. Mais, en juillet 1944, Paris est libéré et les Russes sont aux portes de Varsovie. Par de multiples canaux, l'information sur le crime nazi circule partout et les menaces alliées formulées depuis deux ans de punir les assassins gagnent en audience.

clament maintenant du Régent qu'il suspende les déportations.

Alerté depuis fin 1941 sur le sort misérable des Israélites de Hongrie, le CICR n'a pas cru devoir modifier sa ligne de conduite, ici comme ailleurs. Les prisonniers de guerre et les internés civils protégés par le droit international humanitaire sont à ses yeux des victimes prioritaires. Aux civils internés, il apporte, là où il en a les moyens, une aide matérielle sous forme de colis et de gestes individuels, ne voulant pas prendre de risques politiques pour des victimes dont le sort ne s'inscrit pas dans ses champs d'action privilégiés. Pour Ben-Tov, en rappelant Jean de Bavier son délégué à Budapest fin mars 1944, Genève restait fidèle à cette ligne de conduite.

Fondé sur la consultation des archives du CICR, de la Confédération et de plusieurs organisations juives, le récit souligne le dévouement exemplaire du délégué Frédéric Born, qui remplace de Bavier à Budapest, et la pusillanimité des responsables du CICR, notamment de son président Max Huber qui redoutent tout à la fois d'être entraînés hors de la sphère traditionnelle de l'activité de la Croix-Rouge et de devoir justifier, une fois la guerre finie, leur impuissance face à un drame dont ils peuvent maintenant mesurer exactement l'horreur. Placée devant une situation extrême, la Croix-Rouge internationale hésite. Chez les uns l'emporte le réflexe humanitaire, comme dans le cas de Frédéric Born, dont le dévouement sur place ne le cède pas à celui – plus connu – du suédois Raoul Wallenberg ou du Consul suisse Carl Lutz. Chez d'autres – notamment au siège – le calcul du risque apparaît parfois comme la recherche d'une impossible justification, d'autant que la pression des Alliés sur le CICR en faveur d'un engagement plus efficace reste mesuré. La protection des prisonniers de guerre et des internés civils



prime donc toute autre considération humanitaire, si bien que c'est avec une prudente lenteur que le CICR entame, à partir de l'automne 1944, une révision de ses priorités générales. Pour les civils internés, il est bien tard et trop tard pour une majorité des Juifs, de Hongrie et d'ailleurs.

C'est un CICR bien affaibli qui fait face aux nombreux problèmes de l'immédiat après-guerre. Crise de direction, suite au départ de Carl J. Burckhardt pour l'Ambassade à Paris. Critiques soviétiques contre l'abandon, de 1941 à 1945, des prisonniers de guerre russes. Manque de moyens, après tant de générosité de la part notamment du peuple suisse. Difficulté de justifier la neutralité et l'impartialité devant les peuples ruinés. Le problème à l'ordre du jour est alors moins celui des persécutés raciaux que la contestation même d'une institution jugée dépassée par les Américains et les Suédois (éternels rivaux ès neutralité) dans le contexte du nouvel ordre mondial. Finalement, la guerre froide aidant, le CICR parviendra à rétablir son autorité dans le monde des Croix-Rouges et à faire aboutir la révision des Conventions de Genève à laquelle il se consacre dès 1945, dans le souci de tirer à chaud un certain nombre de leçons du conflit qui vient de s'achever.

L'engagement du CICR dans le conflit de Palestine joue un rôle non-négligeable face à cette remise en question de la Croix-Rouge et de son organisation. Pour Genève, il s'agit en effet de faire de cette action un exemple du rôle d'intermédiaire neutre et impartial qui constitue le fondement même de l'action de la Croix-Rouge. Les troubles qui ensanglantent le mandat palestinien, puis la guerre qui oppose le jeune Etat hébreu à ses voisins ne constituent-ils pas une occasion opportune? Mais ce choix, pour justifié qu'il soit au regard des intérêts de

la Croix-Rouge, a évidemment son prix sur le plan humanitaire. Dominique-Debora Junod n'hésite pas à le fixer assez haut, trop haut peut-être aux yeux de certains. L'action menée sur le terrain, à laquelle l'auteur rend hommage, est donc inséparable de l'analyse parfois sévère de l'objectif politique que poursuit le siège, afin de réhabiliter l'institution et d'en développer l'efficacité. Apprécier l'une, comprendre l'autre est chose difficile et l'auteur a tiré parti avec bonheur de la connaissance que lui procurent ses années de chargée de recherches historiques au CICR. En retour, cette familiarité exige une vigilance de tous les instants. La distance que Dominique-Debora Junod a su prendre par rapport à son objet d'étude fait le prix de ce travail intelligent qui ouvre sur les conditions d'élaboration et de gestion de l'aide humanitaire des perspectives qui me paraissent toujours actuelles

Pour son étude de l'action du CICR lors du soulèvement hongrois de 1956, Isabelle Vonèche Cardia n'a évidemment pu disposer, pour l'essentiel, que de documents publics et de témoignages oraux, les archives les plus intéressantes de Hongrie, de Russie et du CICR lui étant restées fermées, ce qui rend impossible d'écrire pour l'heure une histoire de cette intervention qui aille au-delà de la chronique. Les dramatiques événements de l'automne 1956 n'ont pas posé à la Croix-Rouge internationale de problème de principe, puisque son implication dans les cas de troubles civils est désormais à ses yeux un fait acquis. Reste l'efficacité: elle fut nulle, on s'en doute, lorsque le CICR a tenté de protéger les personnes arrêtées, et considérable lorsqu'il s'est agi d'apporter des secours matériels. Que de chemin parcouru depuis les années 50, lorsque l'URSS et ses satellites dénonçaient l'institution fasciste de Genève. En 1956, le CICR sera la seule organisation à pouvoir

mener une action humanitaire en faveur des victimes, blessés, prisonniers et réfugiés du soulèvement patriotique hongrois.

Jean-Claude Favez (Genève)

**HERMANN KOCHER
SCHWEIZERISCHER PROTESTANTIS-
TISMUS IM SPANNUNGSFELD
VON FLÜCHTLINGSNOT UND
ÖFFENTLICHER FLÜCHTLINGS-
POLITIK DER SCHWEIZ,
1933–1948**

CHRONOS, ZÜRICH 1996, 687 S., FR. 68.–

Zur Haltung und Praxis der Schweizer Kirchen gegenüber den Flüchtlingen in den 30er und 40er Jahren liegen bisher keine systematischen Darstellungen vor, abgesehen von Ursula Käser-Leisibachs Studie (*Die begnadeten Sünder*), die allerdings auf einer schmalen Quellenbasis beruht (vgl. die Besprechung in *traverse* 1995/3). Eine Lücke schliesst hier Hermann Kocher mit seiner kirchengeschichtlichen Dissertation über den Schweizer Protestantismus in den Jahren 1933–1948. Sein Buch stellt dar, wie die protestantischen Repräsentanten die Flüchtlingsnot wahrnahmen, wie sie sich den Zufluchtsuchenden gegenüber verhielten und wie sie sich mit der öffentlichen Asylpolitik auseinandersetzten. Einen beträchtlichen Platz räumt er dabei religiösen Aspekten ein und fragt beispielsweise danach, welche Rolle die konfessionelle oder weltanschauliche Herkunft der Flüchtlinge spielte oder mit welchen theologischen Argumenten man eine bestimmte Haltung begründete.

Als wichtigste Quellen berücksichtigt Kocher Materialien von kantonalen und nationalen Kirchenleitungen, Hilfsorganisationen, einzelnen Persönlichkeiten sowie Zeitschriften, so dass sich ein facettenreiches Bild ergibt. Der Autor schreibt

klar, fundiert und – vor allem wenn er tagebuchartig die Ereignisse im schwarzen August 1942 aufrollt – spannend. Mit Begriffen geht er sorgfältig und kritisch um. Vorbildlich auch, wie er seinen eigenen Standpunkt darlegt. Er gibt den Lesenden so die Möglichkeit, seine Interpretationen besser nachzuvollziehen und einzuordnen. Bei einem Thema, dessen Darstellung wie bei keinem zweiten durch aktuelle Auseinandersetzungen und die Positionen der Interpreten bestimmt ist, kein geringer Vorzug.

Während er im zweiten Teil die Haltung der einzelnen theologischen Richtungen genauer vorstellt, geht er im umfangreicheren ersten chronologisch vor und beginnt im Jahre 1933: Obwohl nach der Machtübernahme durch Hitler die Diskriminierung und Bedrängung der Juden schnell offensichtlich werden, setzt sich der Schweizer Protestantismus in den ersten Jahren damit noch nicht ernsthaft auseinander. Man fühlt sich weder für die jüdischen noch für die – nach der behördlichen Definition – «politischen» Flüchtlinge zuständig.

Im Sommer 1935 machen zwölf Hilfsorganisationen eine Eingabe an den Bundesrat, daran beteiligen sich massgeblich Persönlichkeiten aus dem Protestantismus. Die Themen, die aus heutiger Sicht eigentlich die wichtigsten gewesen wären, greifen die Hilfswerke allerdings kaum auf. Weder fragen sie, welche Flüchtlinge in der Schweiz grundsätzlich aufzunehmen seien, noch nehmen sie gegen die Maxime Stellung, die Schweiz könne nur Transitland sein. Hingegen regen die Organisationen an, den Flüchtlingen eine Arbeitsbewilligung zu erteilen und ihre Tätigkeit mit staatlichen Mitteln zu subventionieren. Die Regierung lehnt beide Anliegen ab.

In diesem ersten wichtigen Kontakt zwischen Behörden einerseits und Protestantismus beziehungsweise Hilfswerken